L'Institute for European Environmental Policy (IEEP) – Institut pour une politique européenne de l'environnement

9 mai 2016

L'IEEP est un organisme indépendant et à but non lucratif plaidant pour une politique environnementale forte à l'échelle européenne, à travers de nombreux travaux de recherche, d'analyse et de recommandation de politiques publiques, et une diffusion active de ses résultats. Fondé à Bonn (Allemagne) en 1976, il a ensuite étendu sa présence à d'autres pays européens : Paris, Londres, Arnhem (Pays-Bas). Son siège est aujourd'hui à Londres et il possède une antenne à Bruxelles, à proximité des institutions européennes.

L'IEEP compte une trentaine de salariés et une dizaine d'experts associés. Ses équipes sont composées de chercheurs, universitaires, spécialistes en sciences naturelles et sciences sociales, de plusieurs pays européens (majoritairement du Royaume-Uni toutefois). Les travaux de l'Institut couvrent le spectre des problématiques environnementales européennes (climat, biodiversité, énergie, ressources naturelles et maritimes, pollutions industrielles, etc.) : l'étude des liens entre agriculture, environnement et territoires ruraux y occupe une place importante et ancienne.

Par ses analyses et développements d'outils de politiques publiques, en particulier dans le champ de l'agro-environnement, l'IEEP a contribué significativement aux évolutions de la Politique Agricole Commune en la matière, parmi lesquelles l'introduction des mesures agro-environnementales, la conditionnalité des aides directes et, plus récemment, leur verdissement (déjà objet d'un premier bilan). L'Institut compte parmi ses membres quelques personnalités influentes dans le domaine de l'économie agricole (dont Alan Buckwell). Il réalise de nombreux travaux pour la Commission européenne et possède un réseau étendu de partenaires parmi les ONG et associations environnementalistes.

En matière de politique agricole, l'IEEP porte une vision centrée sur la fourniture de biens publics par l'agriculture, via en particulier la rémunération de services environnementaux (voir à ce sujet un billet sur ce blog). Il a été à l'origine du concept d'agriculture à « Haute Valeur Naturelle », support de biodiversité, ensuite repris par la Commission (voir à ce sujet un autre billet sur ce blog). Enfin, il contribue activement au débat sur la PAC d'après 2020 par sa plate-forme en ligne CAP 2020.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Lien : IEEP